



Refus Accident du travail par la Sécurité Sociale.

Par **grigri951**, le **16/10/2013** à **12:52**

Bonjour, le 08/07/2013 en partant travaillé. je suis tombée dans les escaliers de ma résidence. Les pompiers m'ont transporté à l'hôpital, j'ai une fracture de la malléole. Le .07/10/2013 je reçois un recommandé de la Sécurité Sociale qui rejette mon A.T. De plus j'ai eu des complications. Algodystrophie et depuis plus de trois mois je ne peux marcher et sortir de chez moi.

Bien que j'ai fais parvenir le constat de l'intervention des pompiers rien ne fait.

Que puis-je faire ?

Par **P.M.**, le **16/10/2013** à **13:31**

Bonjour,

Effectivement, c'est limite puisque, en étant encore à votre domicile, vous n'êtes pas sur le trajet entre celui-ci et votre lieu de travail mais je ne vois que la possibilité, éventuellement, d'exercer le recours contre la décision comme cela doit être indiqué dans la notification...